

# **PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SAXOPHONE ET COORDINATEUR DU DEPARTEMENT BOIS H/F**

**(Cadre d'emplois des Professeurs d'Enseignement  
Artistique Territoriaux – Emploi permanent 16/16<sup>ème</sup>)**

Pôle : Culture

Rattachement hiérarchique : Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental

Située dans le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO (53 communes, 105 000 habitants, 600 agents) est une agglomération qui s'étend sur un large territoire de Saint-Omer à Fauquembergues, en passant par les secteurs de la Morinie et d'Aire-sur-La-Lys. Le Pays de Saint-Omer dispose de tous les arguments pour répondre aux aspirations de ses habitants. Le projet de territoire défini pour la période 2021-2026 vient préciser des enjeux forts en termes d'attractivité et de proximité.

Au sein de l'agglomération, les services communautaires sont organisés autour de 4 Directions Générales Adjointes, dont la direction Générale Adjointe Développement, composée des Pôles Développement Social, Développement Economique et Emploi, ainsi que le Pôle Culture.

Le Conservatoire compte 120 enseignants, une équipe administrative et technique composée de 20 agents et accueille près de 2300 élèves. Les enseignements se déploient sur 16 sites autour d'un projet pédagogique commun fondé sur les parcours différenciés et les pratiques pédagogiques innovantes. Acteur du projet culturel communautaire, le CRD a initié un programme d'Education Artistique et Culturelle dans les écoles de l'agglomération et auprès de nombreuses structures médico-sociales. Il favorise également l'épanouissement des pratiques en amateur comme structure ressources.

La diffusion des oeuvres réalisées par les enseignants et les élèves est une composante essentielle du projet de l'établissement avec des spectacles et expositions organisées toute l'année dans les différents sites de l'agglomération pour permettre aux équipes de présenter leur travail dans les conditions de représentation professionnelle.

Cette mission s'articule en grande partie avec les activités de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle la Barcarolle dans le but de créer des passerelles entre les élèves, les enseignants du Conservatoire et les artistes programmés par la Barcarolle dans une logique de mutualisation et d'optimisation des ressources et des énergies.

Au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental, vous aurez en charge l'enseignement du saxophone auprès des élèves ainsi que la coordination du département bois.

## Missions

- Enseigner une discipline artistique : Saxophone
- Participer à la réflexion pédagogique et à la mise en œuvre du projet d'établissement du CRD d'agglomération sur le site concerné
- Mener un travail pédagogique en équipe dans sa spécialité et en réseau
- Contribuer à la vie musicale de l'école dans la dynamique de développement de projets artistiques S'impliquer comme artiste dans la vie de la cité

## Activités :

### Activités Principales

- Communiquer techniquement des gestes artistiques
- Amener l'élève à un savoir-faire musical et une autonomie culturelle
- Être à l'écoute du projet personnel de l'élève, lui donner les moyens d'une éventuelle professionnalisation
- Enrichir le projet éducatif des parents
- Chercher les outils les mieux adaptés aux besoins pédagogiques
- Rester à l'écoute des évolutions pédagogiques en participant par exemple à des stages de formation continue
- Imaginer et organiser des projets au sein de la classe et/ou en lien avec d'autres disciplines
- Coordination du département bois

### Suivi des élèves :

- Gérer sa classe administrativement
- Etablir et gérer ses plannings de cours, les communiquer au responsable de site
- Réaliser et suivre les dossiers scolaires des élèves
- Réaliser les évaluations des élèves
- Conseil et orientation des élèves en lien avec le responsable de site et la responsable de la scolarité
- Participer à la construction des cursus scolaires en lien avec la direction du CRD

### Organisation du site :

- Gérer le matériel
- Faire remonter au responsable de site ses besoins en matériels et fournitures
- Suivre la présence des élèves, informer les parents et la direction de toute modification d'emploi du temps

### Autres activités

- Participer aux jurys d'examen en interne et dans d'autres CRD
- Présence artistique dans le cadre scolaire
- Encadrement des pratiques amateurs
- Gérer les projets qu'il a initiés, en lien avec la direction du CRD et le responsable de site (organisation, logistique, réservation des lieux, gestion des élèves concernés, diffusion de l'information aux élèves et aux parents...)

## Moyens techniques :

- Bureautiques : logiciel de gestion du CRD, matériels pédagogiques, audiovisuels
- Documentation spécialisée

## Relations fonctionnelles :

- Internes : avec les différents services du CRD : direction, administration, scolarité, secrétariat
- Externes : autres établissements et associations culturels, communes, artistes, parents d'élèves

## Conditions d'exercice :

- Déplacements sur le territoire de la CAPSO- Permis B indispensable
- Horaires en soirée et également en week-end

## Autonomie et responsabilités

### Savoir faire

- Organisation et rigueur
- Techniques d'animation de groupe
- Méthode de l'ingénierie pédagogique
- Compétences rédactionnelles et informatiques (Word, Excel, Outlook, logiciel CRD)

### Savoir

- PEA CA
- Maîtrise des disciplines artistiques (musique)
- Avoir une bonne connaissance du territoire et du contexte (environnement institutionnel et professionnel : acteurs, institutions, dispositifs)
- Capacités à actualiser ses compétences pédagogiques, son niveau et sa pratique artistiques
- Pédagogie

### Savoir-être

- Ecoute
- Avoir un esprit d'ouverture artistique et d'innovation pédagogique
- Force de proposition
- Autonomie
- Faculté d'adaptation et disponibilité
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Avoir le sens du service public
- Être garant du respect des règles internes par les élèves
- Être responsable de la bonne utilisation et du respect du matériel et des instruments
- S'assurer de la sécurité de ses élèves pendant les cours ainsi que de celle des matériels de sa classe
- Être un référent de proximité des parents et des élèves

## Avantages pour les agents de la collectivité :

- Régime indemnitaire
- Prime annuelle (versée en deux fois)
- Participation financière au contrat de prévoyance
- Participation financière mutuelle labellisée
- Titres restaurants
- Compte-Epargne Temps
- Abonnement CNAS
- Amicale du personnel

### A pourvoir dès que possible

Merci d'adresser avant le 30 Mars 2023 votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum-vitae à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX ou à l'adresse mail suivante : [offredemploi@ca-pso.fr](mailto:offredemploi@ca-pso.fr)